


SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 décembre 2020




1. BESOINS EN LIQUIDITÉS

MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
 Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)	Salariés et travailleurs indépendants directement touchés par la COVID-19 et qui n'ont pas droit aux prestations d'assurance-emploi.	1 000 \$ (900 \$ après les retenues d'impôt) pour une période de 2 semaines, jusqu'à un total de 13 périodes d'admissibilité (26 semaines) entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021.	Demande disponible en ligne : PCRE
Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE)	Salariés et travailleurs indépendants qui sont incapables de travailler parce qu'ils sont malades ou qui doivent s'isoler en raison de la COVID-19	500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) pour une période d'une semaine; possibilité de faire une nouvelle demande si la situation perdure pour un total de 2 semaines entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021	Demande disponible en ligne : PCMRE
Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA)	Salariés et travailleurs indépendants dans l'incapacité de travailler au moins 50 % de leur semaine de travail prévue pour s'occuper d'un membre de leur famille	500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) pour chaque période d'une semaine. Une seule personne admissible du même ménage (vivant en famille à la même adresse) peut demander la prestation par semaine, pendant un maximum de 26 semaines entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021	Demande disponible en ligne : PCREPA
Assurance-emploi	Travailleurs en arrêt de travail admissibles à l'assurance-emploi	55 % du revenu brut, jusqu'à un maximum de 573 \$ par semaine, pour une durée allant de 14 à 45 semaines.	Demande disponible auprès de Service Canada 1 800 808-6352

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 décembre 2020




	Plan d'infrastructure pour aider les Canadiens à retourner au travail et créer 60 000 emplois	Travailleurs Canadiens	10 milliards \$ sur 3 ans pour connecter plus de familles et de petites entreprises à Internet haute vitesse, renforcer l'agriculture canadienne et bâtir une économie à faibles émissions de carbone	Plus d'informations ici : Premier ministre du Canada
	Prestations de maladie de l'assurance-emploi	Travailleurs qui sont en quarantaine dû à la COVID-19	Possibilité de recevoir 55 % du revenu brut jusqu'à un maximum de 573 \$ par semaine jusqu'à 15 semaines. Abolition du délai de carence et de l'obligation de fournir un certificat médical	Demande disponible en ligne : Prestations de maladie
	Versement à Patrimoine canadien	Artistes, créateurs et étoiles montantes du sport (secteurs des arts, de la culture et du sport)	500 millions \$ investis	Plus d'informations ici : Article La Presse
	Prestation aux pêcheurs	Pêcheurs qui s'attendent à une baisse de revenu d'au moins 25 % cette saison	Programme d'une valeur de 267,6 millions \$. Jusqu'à 75 % des pertes couvertes par le fédéral, jusqu'à concurrence de 847 \$/semaine pour une période maximale de 12 semaines	Plus d'informations ici : Premier ministre du Canada Article Radio-Canada
	Subvention aux pêcheurs	Pêcheurs qui ont leur propre entreprise et qui ont besoin d'aide pour traverser la crise	Programme d'une valeur de 201,8 millions \$. Subvention non remboursable d'une valeur maximale de 10 000 \$	
	Changements à l'assurance-emploi (AE)	Pêcheurs autonomes et à la part	Prestations d'AE calculées sur la base des gains assurables de saisons antérieures (demandes pour les périodes d'hiver et d'été)	

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 décembre 2020



2. ALLÈGEMENTS FISCAUX



	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
	Report des déclarations de revenus et de paiement des impôts	Particuliers	Report de la déclaration de revenus au 1 ^{er} juin 2020 et de paiement au 31 août 2020. Aucun intérêt ou pénalité sur les sommes dues avant le 1 ^{er} septembre 2020	Plus d'informations ici : Agence du revenu du Canada et Revenu Québec
VILLE DE SAINT-JÉRÔME	Report de paiement des impôts fonciers	Tout propriétaire d'immeuble taxable	Report du paiement prévu le 4 mai au 26 octobre et celui du 22 juin, au 14 décembre.	Plus d'informations ici : Ville de Saint-Jérôme 450 569-5000

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 décembre 2020




3. PRIMES SALARIALES ET AIDE POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI

	MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
	Programme de Travail partagé	Travailleurs qui perdent leur emploi ou qui sont confrontés à une diminution de leurs heures de travail	Prolongation de la durée des ententes de Travail partagé de 38 semaines à 76 semaines et suppression de la période d'attente obligatoire. 55 % du salaire perdu et aucune semaine d'attente	Plus d'informations ici : Programme de travail partagé
	Complément salarial temporaire	Travailleurs des services essentiels à faible revenu	Compensation financière. Investissement du fédéral jusqu'à 3 milliards \$ pour le Canada	Plus d'informations ici : Premier ministre du Canada
	Soutien pour les Canadiens en situation de handicap	Travailleurs en situation de handicap	<p>Paiement unique non imposable aux individus ayant un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées</p> <p>Création du Volet national pour l'accessibilité en milieu de travail dans le cadre du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées</p> <p>Investissement de 1,18 millions \$ dans 5 nouveaux projets dans le cadre du Programme de développement de la technologie accessible</p>	Plus d'informations ici : Premier ministre du Canada
	Prolongement des primes pour les travailleurs du secteur public	Psychologues	Prime de 6,7 % à 9,6 %	Plus d'informations ici : La Presse
		Travailleurs en hébergement et soins de longue durée	180 \$ pour chaque bloc de 750 heures	
		Salariés qui travaillent avec une clientèle ayant des troubles graves du comportement	Prime de 295 \$ ou 360 \$ pour un bloc de 500 heures	

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 décembre 2020



	Bonification salariale temporaire	Travailleurs de la santé et préposés dans les résidences privées en contact avec des malades de la COVID-19	Augmentation de 4 \$/heure pour 4 mois, pour un total de 287 millions \$	Plus d'informations ici : La Presse
	Augmentation du salaire minimum	Travailleurs au salaire minimum	Augmentation de 4,8 % (60 cents/heure) pour un total de 13,10 \$/heure	Plus d'informations ici : La Presse
	Prime salariale incitative	Travailleurs à temps plein des CHSLD, résidences pour aînés et hôpitaux dans les zones chaudes	Jusqu'à 1 000 \$ par mois additionnel pour quatre semaines de travail à raison de 36,25 heures par semaine	Plus d'informations ici : Québec.ca
	Plan de 400 millions \$ en culture	Artistes du Québec	150 millions \$ en réaménagement de budget et 250 millions \$ de nouvel argent en plus du budget déjà annoncé. Une partie (109 millions \$) ira pour des organismes culturels. Le reste sera distribué par appels d'offres via la SODEQ.	Plus d'informations ici : La Presse

SOUTIENS FINANCIERS POUR LES TRAVAILLEURS

Dernière mise à jour : 7 décembre 2020



4. AUTRES SOUTIENS DISPONIBLES

MESURES ANNONCÉES	CLIENTÈLE ADMISSIBLE	DESCRIPTION DE L'AIDE FINANCIÈRE	FAIRE UNE DEMANDE/ INFORMATIONS
Vignettes de stationnements à 50% de rabais	Tous	50 % de rabais appliqué sur l'ensemble des vignettes proposées par la Ville de Saint-Jérôme. 69 cases gratuites de stationnement de 30 et 60 minutes au centre-ville sont aussi proposées pour encourager l'achat local.	Plus d'informations ici : Ville de Saint-Jérôme 450 569-5000
Mesures d'assouplissement d'Hydro-Québec	Tous les clients d'Hydro-Québec	Aucune coupure d'électricité pour non-paiement	Hydro-Québec 1 888 385-7252
Mesures d'assouplissements des institutions financières	Clients Desjardins	Jusqu'à six mois de sursis de paiement des prêts hypothécaires, ainsi que la possibilité de reporter les paiements d'autres produits	Caisses Desjardins
	Clients de la BNC		Banque Nationale
	Clients de la RBC		Banque royale du Canada
	Clients de la BMO		Banque de Montréal
	Clients de la CIBC		CIBC
	Clients de la Banque TD		Banque Toronto-Dominion
	Clients de la Banque Scotia		Banque Scotia
	Clients de la Banque Laurentienne		Banque Laurentienne
Clients HSBC	HSBC		